

Chronique du Lot

Histoire locale

1830 - COLLÈGE ROYAL 1830 - LYCÉE GAMBETTA

1830 ! A cette époque centenaire, on était réellement « mil huit cent trente », épithète que certains jeunes gens et jeunes filles lancent à la face de leurs parents, car elle veut dire *« vieux style ; tu retardes ; tu n'es pas à la page »*.

Mais, 1830, pour les contemporains, c'était les temps modernes !!! Et, puisque nous jetons un regard rétrospectif sur notre bonne ville, saluons le Maire, grand Seigneur, sans doute, M. de Regourd de Vaxis !!!

Examinons un peu la physionomie administrative de l'Académie. Tous les traits respirent l'ancien régime. Il fallait, sans doute, montrer patte blanche pour être déclaré digne d'entrer *in nostro docto corpore*. Le Recteur est le Comte de Chavanat ; l'Inspecteur d'Académie ne dédaigne pas la particule ; Delfy de Lacépède, Pétrons dans le Lycée et il me semble voir s'avancer, à l'allure olympienne, Sa Majesté le Proviseur, Pougin de Maisonneuve, escorté de son Premier Chambellan, le Censeur Chadrin de Belval. Tout ce monde là, guidé, engoncé, se figurait planer au-dessus de leurs subordonnés, aujourd'hui, collaborateurs effectifs et efficaces, car la République a remis tout à sa place. Le Proviseur, dont le traitement est celui du Professeur de sa catégorie, plus une indemnité de direction, est le chef administratif.

Le personnel enseignant se composait de 22 fonctionnaires ; parmi les professeurs, je reconnais les noms de Clément du Metz, de Baudouin, Pontus, professeur légendaire par le *chambard* classique qui ne l'empêchait pas de faire son cours. Chapeau bas ! voici le nom du D' Caviolle qui donna son nom à la rue débouchant sur le Lycée.

Quelle était la réputation de notre vieux collège ? Je me borne à copier un document de l'époque : « Le collège de Cahors a été de tout temps « fort renommé et fréquenté par les « jeunes gens, tant du Quercy que de « l'Agenais, du Périgord. C'est là que « se sont formés la plupart des hommes « mes illustres de ces divers pays. »

Les maîtres, en effet, qui éduquaient la jeunesse, avaient fait des études classiques supérieures ; les élèves apprenaient à connaître l'antiquité latine et grecque et se nourrissaient de sa substantifique moelle. — Aujourd'hui, grec et latin sont à l'arrière-plan. — « Les études s'agrandissent et les élèves y trouvent toutes les ressources nécessaires pour compléter leur éducation. Aux cours de lettres, de philosophie, de mathématiques spéciales (de Freycinet en fut un brillant élève), de physique, l'Université vient d'autoriser à joindre des cours spéciaux d'histoire et de langue vivante. »

La population scolaire se composait de 90 pensionnaires et de 210 externes, soit 300 élèves, supérieure à celle de l'année courante 1930.

Certes, si les jeunes potaches, depuis longtemps centenaires ou retournés à la terre, réintègreraient le collège royal, ils déclareraient « *véritable Palais* » le Lycée Gambetta. De leur temps, pas de feu en hiver ; pas de table, on écrivait sur ses genoux. Leurs maîtres, d'excellents instituteurs et éducateurs, n'avaient pas dépeupillé cet air pédagogique-magister, qui les traînait à la promenade ou sur les Fossés. Les distractions étaient rares — on croyait encore aux récompenses, à l'efficacité des « Exemptions » du Tableau d'Honneur.

Aujourd'hui, le personnel du Lycée Gambetta est « *modern-styl* », ses maîtres sont gais, causeurs, leurs classes de vraies conversations ; on y trouve le temps trop court. L'Administration a quitté l'Olympe et foule d'un pied normal la terre commune. Football, excursions, ciné, concerts. Beaux docteurs, bien chauffés, bien nourris, menus variés, sorties fréquentes, que sais-je ! Aussi, jeunes gens, êtes-vous terriblement *surmenés*, au point d'en oublier l'orthographe et d'affirmer « que Boileau est le premier *satire* de son époque », et cela d'après un rapport officiel.

Allons, le passé avait du bon. Certes, je suis partisan de l'évolution ; j'ai horreur de la routine, mais vos amis de 1830 fournirent les assises d'une société forte, instruite ; ce sont les grands pères des vainqueurs de la Grande Guerre. Imitiez-les et le Pays vous en sera reconnaissant. Soyez des hommes. Goethe disait au soir de sa vie : « J'ai été un homme, car j'ai été un lutteur. »

Ant. CHÉRY.

Armée

MM. les capitaines Angeli, attenda de Tunisie et Lemal, attendu d'Afrique occidentale française (comptables) sont affectés au 16^e tirailleurs sénégalais.

Service de Santé

M. Bonnet, médecin-capitaine, rentré de l'Afrique occidentale française (hors cadre), en congé, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

LA RETRAITE DU COMBATTANT

La Commission des finances de la Chambre adopte le texte de la Commission des pensions.

La Commission des finances, réunie sous la présidence de M. Malvy, a entendu la lecture, par M. Nogaro, de son avis sur les propositions de loi et de résolution relatives à la retraite du combattant, rapport Tranchand.

M. Nogaro a demandé à la Commission d'accepter le texte de la Commission des pensions et de l'inclure immédiatement dans la loi des finances.

M. de Moncault a demandé quel était le coût de la réforme.

M. Nogaro a répondu qu'il était de 281 millions pour la première année et de 329 millions pour la seconde année.

M. Malvy a fait observer que le chiffre de la Commission des pensions, soit 281 millions, qui est en même temps celui des Associations d'anciens combattants, était très éloigné du chiffre du gouvernement, qui est de 309 millions. Il a ajouté que, dans ces conditions, il lui semblait que la Commission, ayant à inscrire dans le budget une somme ferme, pouvait retenir le chiffre forfaitaire de 300 millions.

M. Lamoureux, ayant appuyé la proposition de M. Moncault et le chiffre indiqué par M. Malvy, M. Tranchand, rapporteur de la Commission des pensions, a été ensuite entendu et a indiqué les caractéristiques de cette proposition.

La proposition de M. Nogaro, approuvant le texte de la Commission des pensions et son insertion immédiate dans la loi de finances, a été mise aux voix par appel nominal et adoptée par 39 voix contre zéro.

Sur l'article 1^{er}, un amendement de M. Taurines tendant à préciser que le cumul prévu audit article est autorisé sans aucune restriction, a été adopté.

La Commission a adopté également, sur l'article 3, un amendement de M. Taurines stipulant que la retraite ne peut en aucun cas entrer en ligne de compte pour le calcul des sommes passibles des impôts cédulaires et de l'impôt général sur le revenu.

Le gouvernement accorderait 500 fr. dès cette année

On vient de voir que la Commission des finances a décidé de voter un crédit forfaitaire de 300 millions pour la retraite du combattant, suivant les conclusions du rapport de M. Tranchand.

D'après les renseignements recueillis dans les couloirs à la fin de la soirée, le gouvernement aurait étudié, dès vendredi après-midi, les conséquences du vote émis par la Commission et il serait disposé à accorder aux intéressés une satisfaction importante.

En effet, il aurait envisagé la possibilité d'accorder aux anciens combattants une retraite annuelle de 500 fr. à partir de l'âge de 55 ans. Les crédits nécessaires à la réalisation de cette réforme seraient inscrits dans le budget de 1930. Ils s'élevaient pour cette année à la somme de 125 millions.

Votes de nos députés

Sur la priorité de l'ordre du jour Rimbart, à la suite des interpellations sur les Assurances sociales, ordre du jour accepté par le Gouvernement qui avait posé la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Delpont.

Contre : MM. de Monzie et Malvy.

La Chambre a adopté par 315 voix contre 257.

La libération de la classe 1928

Par application de la loi du 13 juillet 1929 (J. O. du 14 juillet 1929), les opérations de libération des militaires de la deuxième fraction du contingent 1928, ainsi que des militaires qui ont satisfait à leurs obligations d'activité à la même date, auront lieu dans les conditions suivantes :

Dates de libération : tous les hommes libérables, à l'exception des militaires maintenus à leur corps par mesure de discipline devront être rentrés dans leurs foyers le premier avril, terme de rigueur.

a) Militaires de l'intérieur et de la Sarre.

Les opérations de libération commenceront le 29 mars et seront terminées le 1^{er} avril. Les militaires libérables seront rayés des contrôles de leurs corps et classés dans la disponibilité à la date du 13 avril. Entre la date de leur départ du corps et le 15 avril, ils seront considérés comme permissionnaires.

b) Les militaires de l'Armée du Rhin seront renvoyés dans leurs foyers à partir du 26 mars.

c) Les engagés par devancement d'appel ayant demandé à bénéficier des dispositions de l'Instruction ministérielle n° 1486-1-11 du 8 février 1929 seront renvoyés dans leurs foyers en même temps que ceux des militaires de la fraction du contingent à laquelle ils ont été incorporés qui n'effectuent qu'un an de service.

POSTE AUTOMOBILE RURALE

Circuit de Puy-l'Évêque

Nous donnons ci-dessous l'horaire du nouveau circuit de Poste automobile rurale (circuit de Puy-l'Évêque) qui sera ouvert à partir du 16 février 1930 :

LOCALITÉS	HORAIRES N° 1	
	Jours Pairs	
	Matin : Départ	Soir : Départ
PUY-L'ÉVÊQUE GARE...	7h25	17h45
PUY-L'ÉVÊQUE BUREAU...	A 7 30	17 40
PORT-DE-VIRE.....	D 8 15	17 26
DURAVEL GARE.....	8 29	17 22
DURAVEL BUREAU.....	8 36	17 19
MONTCABRIER.....	8 50	17 05
ST-MARTIN-LE-REDON.....	9 2	16 55
CASSAGNES.....	9 28	16 27
FRAYSINET-LE-GELAT.....	9 38	16 17
ST-CAPRAIS.....	9 46	16 09
FRAYSINET-LE-GELAT.....	9 56	16 01
POMAREDE.....	10 2	15 55
LE POTEAU.....	10 03	15 52
LOUPIAC.....	10 10	15 45
PUY-L'ÉVÊQUE BUREAU.....	10 20	15 35
PUY-L'ÉVÊQUE GARE.....	10 25	15 30

LOCALITÉS	HORAIRES N° 2	
	Jours Impairs	
	Matin : Départ	Soir : Départ
PUY-L'ÉVÊQUE GARE...	7h25	17h45
PUY-L'ÉVÊQUE BUREAU...	A 7 30	17 40
LOUPIAC.....	D 8 15	17 30
LE POTEAU.....	8 25	17 23
POMAREDE.....	8 35	17 20
FRAYSINET-LE-GELAT.....	8 41	17 14
ST-CAPRAIS.....	8 49	17 06
FRAYSINET-LE-GELAT.....	8 57	16 58
CASSAGNES.....	9 07	16 48
ST-MARTIN-LE-REDON.....	9 35	16 20
MONTCABRIER.....	9 45	16 10
DURAVEL BUREAU.....	9 55	16 01
DURAVEL GARE.....	10 02	15 53
PORT-DE-VIRE.....	10 06	15 49
PUY-L'ÉVÊQUE BUREAU.....	10 20	15 35
PUY-L'ÉVÊQUE GARE.....	10 25	15 30

LES DÉGREVEMENTS D'IMPÔTS

Pour une compréhension plus facile, procédons d'abord à une classification par catégories.

Les impôts comportant des dégrèvements en vertu de la loi nouvelle sont :

- Une survivante des quatre « vieilles contributions directes », la contribution foncière.
- Des taxes se rattachant à l'impôt général sur le revenu ou aux divers impôts cédulaires.
- Les droits de succession.
- Des droits de timbre et d'abonnement.
- Des droits de transmission et de transfert de titres.
- Des taxes diverses.

Pour bénéficier des dégrèvements

La loi du 29 décembre 1929 dispose que, bien que la clôture de l'exercice financier en cours soit reportée au 31 mars, les dégrèvements ou exemptions accordés sont acquis dès le 1^{er} janvier 1930.

Pour déterminer la manière dont les redevables en bénéficieront, il faut faire une distinction entre les impôts perçus au moyen de rôles nominatifs et ceux qui sont perçus sur des actes ou à l'occasion de faits en dehors de l'établissement d'un rôle nominatif. Pour les premiers, les dégrèvements qui seront établis conformément aux rôles le seront en conformité des taux nouvellement fixés.

Par exemple, pour tout ce qui se rattache à la perception de l'impôt global ou des impôts cédulaires, ces impôts portant sur les revenus afférents à l'année précédente ces revenus seront taxés en tenant compte des dispositions de la loi du 29 décembre 1929.

Quant aux impôts qui ont plutôt le caractère de taxes indirectes et qui sont perçus en dehors d'un rôle nominatif, l'administration cessera de les percevoir ou ne les percevra depuis le 1^{er} janvier que conformément aux diminutions portées à la loi sur les dégrèvements fiscaux.

Pour terminer, par une recommandation pratique, cette tentative de vulgarisation d'une matière quelque peu ardue et confuse, les contribuables devront, au moment de la réception des avis de perception pour 1930 s'assurer qu'ils sont dressés d'après les nouvelles prescriptions. Quant à ceux qui sont redevables de droits de timbre ou de taxes diverses, ils devront ou vérifier le texte de la loi ou prendre conseil d'un spécialiste.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur des chemins de fer est attribuée aux agents suivants du réseau du P.-O., dans le Lot : MM. Alibert, mécanicien de route à Cahors ; Bayse, chef de canton à Thédiac-Peyrilles ; Brassat, commis à Bayse-Gourdon ; Canteloube, surveillant du service électrique à Port-de-Capdenac ; Darse, conducteur à Cahors ; Géli, cantonnier à Lauviel, près Gourdon ; Jauvion, cantonnier, P. N. 443 à Toirac ; Lonjou, chef de manœuvres à Lascombes ; Pons, chef de canton, halte de Sept-Ponts ; Pontier, chef de canton à Viazac ; Rény, sous-inspecteur de l'exploitation à Viçac ; Peyronnet, ex-commiss principal à Lacapelle-Marival.

Nos félicitations.

Hyménées

Le 8 février a été célébré à Paris, le mariage de notre compatriote M. Cyprien Trégu, de Cahors, avec Mlle Marie-Hélène Gendré, de Souillac. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

CAHORS

UN INCIDENT à l'Administration des Tabacs

Au moment de mettre sous presse, nous sommes informés qu'une certaine effervescence régnerait parmi les planteurs, au Magasin des Tabacs, où le service d'expertise et tous travaux relatifs à l'établissement des mandats de paiement auraient été suspendus pendant 2 heures.

Ce mouvement, sur lequel, nous n'avons pu faire une enquête approfondie et qui se déroulerait dans un calme et une dignité absolue, traduirait l'expression du mécontentement des Verrificateurs du Magasin de Cahors à la suite d'une mesure de l'Administration des Tabacs, que ceux-ci estiment arbitraire.

A l'encontre de ce qui s'était produit pour des vérificateurs dans un cas analogue, cette Administration aurait — nous a-t-on dit — réintégré contre tout droit un Contrôleur régulièrement rayé des cadres et que rien, paraît-il ne désignait pour une telle faveur.

On nous assure que cette manifestation spontanée de solidarité, d'un corps de fonctionnaires profondément attachés à leur devoir et dévoués à la chose publique, n'a d'autre but que de dénoncer une injustice flagrante et qu'elle ne saurait apporter aucune perturbation dans le service des livraisons de Tabacs.

Les officiers de complément

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu des réunions bal et banquet organisés par la société des Officiers de Complément et dont nous pouvons dire dès maintenant qu'ils ont été particulièrement brillants et réussis.

Une plainte

M. Lancien Henri, 75 ans, domicilié à Cahors, rue des Boulevards, a déposé une plainte en vol, escroquerie, dans les circonstances suivantes :

M. Lancien ayant habité, pendant 23 ans, au n° 16 de la rue Warin, à Paris (6^e arrondissement), avait sollicité l'assistance aux vieillards, à la Commission du 6^e arrondissement de Paris.

Cette commission refusa d'accorder l'assistance, prétextant que M. Lancien touchait une rente viagère de 912 fr. par an.

Or, M. Lancien n'a jamais touché cette rente. Toutefois, dit-il, cette rente existe, puisque la Commission l'affirme et elle doit être touchée par un tiers.

M. Lancien suppose que cette rente a été créée par sa femme, car, quelque temps avant de mourir, celle-ci lui déclara qu'elle avait droit à une petite rente.

Mais, M. Lancien, en raison de l'état de sa femme, ne retint pas ses déclarations, n'y attacha aucune importance, car elle ne lui avait jamais dit qu'elle avait fait des versements en vue d'une rente viagère.

Or, il est certain que cette rente existe et qu'elle est touchée par un tiers, puisque la Commission d'assistance du 6^e arrondissement de Paris a refusé d'accorder l'assistance aux vieillards à M. Lancien.

Qui touche cette rente ? M. Lancien ne peut pas le dire. Mais il sera facile de trouver le bénéficiaire. Dans tous les cas, plainte a été portée pour vol, escroquerie et faux contre la personne qui touche cette rente viagère depuis 1927.

L'enquête a été ordonnée.

Tombé du train

Samedi soir, le soldat Lucien Labouygues de Lacapelle-Cabanac, était dans le train de Libos, lorsqu'à deux ou trois cents mètres de la gare de Libos, il se pencha à la portière.

Tout à coup, celle-ci s'ouvrit et Labouygues fut projeté sur la voie.

Aussitôt le convoi s'arrêta : Labouygues fut relevé, transporté à la gare où des soins pressés lui furent prodigués.

Il a des blessures à la tête et il souffre de contusions aux reins, aux bras et aux jambes.

Toutefois, son état ne semble pas inspirer d'inquiétude.

Chronique des Théâtres

La Tournée du Théâtre des Variétés de Toulouse a donné, en représentation, lundi soir, *Rip*.

La salle du Théâtre était archicomble et il faut reconnaître comme nous l'avons indiqué, que depuis 8 jours, les places étaient presque toutes retenues.

La Tournée de Théâtre des Variétés a retrouvé lundi le succès qu'elle a obtenu dans la « Mascotte » et « les Cloches de Corneville ».

Rip a été interprété avec un réel talent par tous les artistes et M. André Girard a été l'objet de vifs bravos et de nombreux rappels.

Mais, pour être juste, il faut reconnaître que l'ensemble de la troupe, sans exception, est parfaite. Les chanteurs sont composés de bons artistes et le ballet a permis au public d'admirer de gracieuses danseuses.

L'orchestre a eu également sa part de succès.

La tournée du Théâtre des Variétés donne satisfaction aux Cadurciens qui le lui prouvent bien, comme ils le prouveront encore, à la prochaine représentation qui sera donnée.

VOIRIE

Se relâcherait-on dans l'application de l'arrêté sur l'hygiène publique, sur les poubelles ? Hum !!! Il y a des endroits où l'arrêté n'est pas suivi à la lettre.

Les poubelles débordent trop souvent et laissent tomber sur le trottoir un peu du trop plein.

On nous dira que le mal est réparable, et que celui qui place la poubelle devrait ramasser ce qu'il a laissé tomber sur le trottoir.

Eh ! oui, mais c'est si facile que cela ne se fait pas. Et les débris restent sur le trottoir jusqu'au passage du tombereau.

On peut voir cela dans la rue Wilson, notamment. Ce n'est pas un beau spectacle. Malheureusement, il se reproduit souvent.

Ainsi, les jours de grande pluie, par exemple, il est impossible de traverser le Boulevard, sans se tremper jusqu'aux chevilles.

Mais, nous nous sommes laissé dire que cela pourrait bien avoir un terme. La patience a des bornes, n'est-ce pas ?

L. B.

Rixe

Les gendarmes de Cazals ont adressé au Parquet un procès-verbal relatif à une affaire de menaces et de coups qui a eu lieu dans cette commune.

Un propriétaire des Arques, nommé Imberty, se trouvant à Cazals, rencontra son oncle, M. Tauran, propriétaire à Lherm et le genre de celui-ci, M. Boulzaguel, de Marmillac.

Une discussion s'éleva entre les trois hommes, question d'intérêt, évidemment. Imberty reprochait à l'oncle et à son genre d'être allés chez la belle-mère pour que celle-ci fit un testament en leur faveur.

La querelle fut vive, au point qu'à un certain moment Imberty sortit un couteau et menaça d'en frapper Tauran et Boulzaguel. Les deux hommes ne se laissèrent pas intimider et Imberty fut houspillé de belle façon.

Les gendarmes intervinrent et dressèrent procès-verbal.

Et l'affaire aura son dénouement devant le tribunal correctionnel.

Pendu

Le Parquet a été informé que le corps d'un ouvrier aux usines de Puyblanc avait été trouvé pendu dans une maison située à proximité de la gare du Pournel.

C'est le corps d'un nommé Louis Destips, 60 ans. Destips avait laissé à son fils une lettre dans laquelle il faisait connaître son intention de mourir.

Mais, il n'indiquait pas les motifs de son acte de désespoir.

Défaut d'éclairage

Le jeune Bordes, de Sennillac-Latronquière, passait, à bicyclette, sur la route, la nuit venue. La lanterne de la bicyclette n'était pas éclairée.

Hélas ! les gendarmes étaient sur la route, et le jeune Bordes s'est vu dresser procès-verbal pour défaut d'éclairage.

Violences

Plainte a été portée par M. Vialard, âgé de 71 ans, propriétaire à Cardailiac, contre le sieur Portal, boulanger, qui l'aurait menacé, à la suite d'une discussion.

Une enquête est ouverte.

Les Sports

ECLAIREURS DE FRANCE (Troupe Valentré)

Lettre d'une Grand-Mère à un futur éclairateur.

MON CHER ENFANT,

Tu me fais part dans ta dernière lettre de ton intention d'entrer dans une troupe d'éclairateurs et tu te demandes si je vais t'encourager et ce que je peux bien penser du scoutisme. Tu crois sans doute qu'une grand-mère (je ne dirai pas en lunettes, car ceci n'est plus le privilège de l'âge respectable) mais qu'une grand-mère en chignon et en robe descendant à la cheville, ne doit rien connaître à cette question et que peut-être elle poussera les hauts cris à cette idée de son petit-fils ! Eh ! bien, non, s'es plus « moderne » que tu ne le supposes et loin de te décourager, je te dis bien vite que je suis contente que le scoutisme t'ait tenté.

C'est un sport et dans le meilleur sens du mot ; c'est-à-dire que tout en vous entraînant à un grand nombre d'exercices physiques il supprime l'exagération qui résulte pour chaque catégorie de tous ces concours que « matches » comme vous dites en oubliant de parler français. Ici pas de championnat ; mais de bons exercices : marche, course, natation, camping (encore un mot qui est entré malgré moi dans ma cervelle) et une bonne émulation entre patrouilles.

J'ai souvent vu passer avec plaisir, ces bandes d'éclairateurs au costume pas très élégant, mais qui vaut bien celui des grenadiers de la Garde. Il offre, en tout cas, l'avantage, il me semble, d'être tout à fait pratique, adapté à vos besoins et à votre genre de vie. Pour l'aisance des mouvements la culotte courte, courte, oh ! combien ! découvrant sans bonheur des jambes de 17 ans plus ombragées que vos lèvres ; chapeau d'homme de la pampa auquel la jugulaire n'ajoute aucune beauté mais qui vous protège mieux de la pluie que les parapluies de nos élégants. Et j'aurai malgré tout, mon cher petit, plus de plaisir à te voir sous cet uniforme qu'à savoir que tu pourrais égarer deux ou trois ans faire le jeune élégant ridicule sur le boulevard de ta petite ville en pardessus et cravate à la dernière mode sans oublier la pipe.

Tu trouveras dans cette vie d'éclairateur d'agréables et saines distractions :

vie au grand air dont les petits citadins sont tellement privés et qui, vous rapprochant de la nature vous la fera comprendre et aimer.

Cette vie en commun développera en vous l'esprit d'initiative. Il n'est pas bon que les enfants vivent isolés. Quand on a l'ennui d'être fils unique, il faut s'empreser de sortir de son isolement et je serai contente pour toi de cette bonne vie de camaraderie qui t'apprendra la solidarité.

Mais il n'y a pas que des avantages à envisager et j'espère bien que tu sauras comprendre, mon cher enfant, qu'être éclairateur ne consiste pas uniquement à porter un costume assez étrange ou à cuisiner en plein champ une soupe plus ou moins étonnante. Il faut le pénétrer de l'esprit de la chose, du but très élevé qui a animé l'esprit des fondateurs du scoutisme.

Tu dois me trouver bien savante et tu vois que ta question ne me prend pas au dépourvu. C'est que, intéressée par ce mouvement que j'ai vu se développer, j'ai eu la curiosité d'interroger le chef d'un de ces groupements et j'ai appris de lui qu'ils s'efforcent de faire de vous des jeunes gens sains et actifs « débrouillards » comme vous dites, mais en se préoccupant surtout de votre perfectionnement moral. Je sais que vous avez une loi qui résume vos obligations à ce sujet et à laquelle vous jurez de rester fidèles. Il paraît que vous devez faire une bonne action chaque jour ; voilà un devoir facile car les occasions de l'accomplir ne manquent pas.

Bonne action, propriété morale, qui doit vous être aussi chère que l'autre, dévouement à toutes les bonnes causes, voilà certes un beau programme. Je suis sûre que tu comprendras tout cela et que tu feras un bon petit éclairateur pressé à bien faire et à conquérir des galons pour les exhiber (comme un papioupiou ses galons de caporal) avec une petite fierté que je te pardonnerai.

J'attends avec impatience les prochaines vacances où tu m'apparaitras en uniforme et je t'embrasse, mon cher enfant, avec toute ma bonne affection.

Ta Grand-mère.

Pour tous renseignements s'adresser à M. H. Vigouroux, 5, rue Feydel, à Cahors.

« Frégate Cadurcienne »

Dimanche dernier la F. C. devait se déplacer à Salviac pour y rencontrer en match de championnat le onze de cette localité.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le déplacement n'a pas eu lieu, l'équipe de Salviac ayant déclaré forfait.

Dimanche prochain, la Frégate recevra sur son terrain des « Lilas », le Football-Club-Bastidain en match de championnat 2^e série.

Nous en reparlerons.

AU BOULVE

A l'Union Sportive. — Notre société qui n'est pas encore très ancienne, mais qui déjà a remporté de beaux succès et lutte avec beaucoup d'entrain, vient de recevoir une subvention de

pour le dimanche 16 février dans le but de désigner les délégués sénatoriaux en vue de l'élection du 23 mars prochain.

Albas

Obsèques. — Ces jours derniers ont eu lieu, à Albas, les obsèques de notre regretté compatriote, M. Etienne-Daniel Jouffreau, préparateur en pharmacie, décédé à Toulouse.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

A la famille en deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

Lauzès

Démographie. — Il y a eu, pendant l'année dernière : naissances, 40 ; décès, 50 ; mariages, 15.

Le Boulié

A l'Union Sportive. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

St-Géry

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrés les obsèques de M. Pierre Marcouly, propriétaire aux Massières, décédé à l'âge de 77 ans.

C'est une bonne figure locale qui disparaît, M. Marcouly qui fut, pendant longtemps, conseiller municipal, jouissant de l'estime publique.

Nous adressons à sa famille nos bien vives condoléances.

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Jeanne-Marie Brousseau, des Massières avec M. Miguel-Manacel Penilla.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'Amicale des Enfants de Figeac à Paris. — Samedi, avait lieu, sous la présidence d'honneur de MM. les Parlementaires du Lot et sous la présidence effective de M. de Monzie, député de Figeac, ancien ministre, le banquet annuel de l'Amicale des Enfants de Figeac.

La salle du Palais des Expositions, si vaste pourtant, semblait trop petite tant les convives avaient répondu nombreux à l'appel de M. Amagat, président de l'Amicale, de M. Jalès, secrétaire général, de M. Siriyès, président de la Commission des Fêtes, et de leurs collaborateurs.

Le repas, fort bien servi à tous égards, fut plein d'entrain et de gaieté. Au dessert, M. Amagat présente les excuses de M. Loubet, sénateur, qu'un deuil récent et cruel retenait loin de ces agapes joyeuses, de MM. Fontaine, sénateur, et Malvy, député ; il adresse à la mémoire de M. Bouat un hommage ému, puis remercia tout particulièrement les différentes personnalités qui assistaient au banquet, notamment M. Cayla, qui fut le premier président de la première Amicale figeacaise, M. de Lacan, président des Cadets du Quercy, Mme et M. Hautesserre, venus pour la circonstance...

... de Strasbourg, M. Gozou, M. Veyrine, enfin et surtout M. de Monzie qui, à peine remis d'une grave indisposition, avait tenu néanmoins à répondre à l'invitation qui lui avait été faite en présidant en personne le banquet. M. Amagat annonce enfin, initiative soulignée par l'approbation des convives, l'édition d'un annuaire de l'Amicale qui constituera un lien de plus entre les adhérents ; il fit appel au concours de tous les originaires de l'arrondissement de Figeac pour l'aider à réaliser ce projet. M. Bouillet, au nom des présidents des Amicales du Lot, M. Calmejan, au nom des « Méridionaux du Nord », M. Emile Faure, député de Paris, prirent ensuite la parole pour remercier et féliciter les organisateurs de la soirée. M. de Monzie clôtura magistralement la série des toasts. Après avoir modeste ment remercié les Figeacais restés au pays d'avoir bien voulu non l'élire, mais « l'employer », il salua et remercia les Figeacais « en vacances laborieuses à Paris », si bien personnifiés par M. Amagat, de l'avoir appelé à présider ce banquet et les assura de toute son amitié. Mlle Larrière, qui, vêtue en pastourelle, symbolisait à merveille le charme des Quercysoises, fut l'objet d'un compliment bien mérité. Puis le bal s'ouvrit : bourrées endiablées succédèrent aux valses et aux danses plus modernes. Au son de deux excellents orchestres, on « s'esbaudit » jusqu'au matin. M. Amagat et ses amis ont trouvé dans la splendide succès de cette fête la juste récompense de leur dévouement et de leurs efforts.

Syndicat d'initiative. — A Figeac, le Syndicat d'initiative — Essi — existe depuis plusieurs années. Il fonctionne très bien. Il a pour président M. Mal-

rieu, président honoraire du tribunal. Des conférences ont déjà été faites par lui, soit sur le Vieux Figeac qui est à visiter, soit sur le tourisme autour de notre ville.

Figeac est au centre des lignes de chemin de fer qui vont sur Aurillac. Notre localité peut très bien être prise pour un centre de tourisme. Nous avons les vallées du Lot où l'on trouve Fayolle, Frontenac, Laroque-Toirac, Cajarc, Saint-Cirq-Lapopie, Conduché, Saint-Géry et Cahors ; les vallées du Célé, avec Espagnac, Sainte-Eulalie, Brennes, Saint-Sulpice, Marcelliac, Cabrerets renommé par ses grottes préhistoriques, et l'on va rejoindre à Conduché la vallée du Lot. Nous avons à 7 kilomètres, Capdenac-le-Haut dont les fortifications et le panorama sur la vallée du Lot sont renommés.

Le Syndicat d'initiative annonce qu'un guide sera sous peu à la disposition des touristes. Ce guide dû à M. Malrieu, son président, donnera tous les détails sur Figeac, ses vieilles maisons, ses monuments historiques et ses environs. Pour lancer ce guide et le faire connaître, des réunions auront lieu à l'Hôtel de la Monnaie. Nous donnerons la date de ces réunions qui seront présidées par un de nos parlementaires.

De Figeac on peut aller à Saint-Céré (45 kilomètres), à Rocamadour, soit par le train, soit par des autos. Si un nombre suffisant de touristes désiraient visiter la région, le Syndicat d'initiative mettrait à leur disposition des autobus et des autocars.

Elections à la Chambre d'agriculture. — Le 23 février auront lieu des élections à la Chambre d'agriculture du Lot, pour renouveler le mandat des membres de l'arrondissement de Figeac. Sont candidats à nouveau, les membres sortants, MM. Rigouste, Mauris, Delsahn et Laplaze.

Les sections de vote seront dans chaque mairie de l'arrondissement de Figeac ; chaque électeur devra y retirer sa carte.

Taxe d'apprentissage. — Les chefs d'entreprise industrielle ou commerciale, occupant ou non des apprentis qui, au cours de l'année 1929, ont payé à leur personnel plus de 10,000 francs de salaires, sont assujettis à la taxe d'apprentissage et doivent adresser à M. le Préfet avant le 1^{er} mars, une déclaration à ce sujet.

Des imprimés sont à leur disposition au Secrétariat de la Mairie.

Fédération du Commerce et de l'Industrie. — L'Assemblée générale annuelle se tiendra jeudi soir, 13 courant, à 20 h. 30 dans une salle de la Mairie.

Reconnaissance de chemins ruraux. — Le Maire de la Commune de Figeac donne avis que le Tableau général ainsi que le plan d'ensemble des chemins ruraux désignés par délibérations du Conseil Municipal, en date des 14 décembre 1929 et 14 janvier 1930 : Cingle, Terrie, Combe de Malaret, Fours à chaux, comme devant faire l'objet d'un arrêté de reconnaissance, en exécution de l'article 4 de la loi du 20 août 1881, ont été déposés aujourd'hui, 12 février, au Secrétariat de la Mairie et qu'ils y restent pendant 25 jours jusqu'au jeudi 27 février inclusivement pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai et pendant les trois jours qui le suivront, un commissaire désigné par arrêté de M. le Préfet, en date du 5 courant, recevra, à la Mairie, les observations et déclarations des habitants sur l'utilité publique de l'arrêté de reconnaissance projeté.

A la gare. — En revenant d'exécuter la manœuvre du train 6443, M. Michel Jean, chef de train, circulait entre les voies 6 et 8 pour regagner son fourgon. Les jets de vapeur de la machine l'ayant obligé à dévier brusquement son chemin il a heurté une bache pliée et a glissé sur le sol. Dans sa chute, il s'est fait au genou gauche une blessure qui l'oblige à observer un repos de 8 jours environ.

La neige. — Pour la première fois depuis le commencement de l'hiver 1929-1930, la neige a fait son apparition à Figeac, samedi matin. Elle est tombée faiblement et a fondu aussitôt.

Etat civil du mois de janvier 1930. — Naissances : Madeleine Ielmini, place St-Jean ; Lucien-Paul-Victor Prat, avenue Gambetta ; Christian-Guy-Joseph Poujade, boulevard Mainioli.

Mariages : Jean-Louis-Antoine-Marcel Guyon, négociant, 25 ans, de Cahors et Marguerite-Anne-Marie Oussel, sans profession, 18 ans, de Gourdon.

Décès : Jeanne Jauvion, sans profession, 73 ans, à Vèzes ; Marie Bastide, sans profession, 57 ans, avenue

Capdenac

Vol. — Pour vol d'un complet dans une automobile, Ferdinand Salles, ouvrier menuisier à Capdenac, a été condamné à 15 jours de prison par le tribunal correctionnel de l'Aveyron.

Comiac

Terrible accident. — De nombreux ouvriers travaillaient actuellement à la réfection du canal des forces hydrauliques de la Cère.

Trois d'entre eux étaient à même de faire exploser des mines dans le souterrain. Malheureusement, l'une d'elles n'explosa pas et lorsque les trois ouvriers, qui ne se méfiaient de rien, voulurent reprendre leur travail de déblaiement, une formidable explosion a retardement se produisit.

Rosa Sportaco, de nationalité italienne, fut projeté et couvert de blessures mortelles, si bien qu'il expira pendant qu'on le rapportait à la centrale de Marconsalles.

Pierre Sodjka, de nationalité polonaise, fut projeté à 15 mètres. Il a une blessure très dangereuse au bas-ventre. Son frère est moins grièvement blessé. Les deux autres ouvriers ont été transportés à une clinique d'Aurillac.

Lamativie

Accident. — Un ouvrier, M. Philippe Vergne, travaillant à la canalisation de la Cère, à Lamativie, s'est fracturé un pied.

Un long repos sera nécessaire.

Reyrevignes

Hyménée. — Samedi a été célébré le mariage de Mlle Hermine Cadiegues avec M. Jean Pourgous.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

St-Céré

Syndicat d'initiative. — En prévision de leur séjour à Saint-Céré, au cours de la prochaine saison touristique, des familles adressent déjà des demandes de renseignements au Syndicat d'initiative en vue de louer des logements en garni. Les propriétaires d'appartements garnis qui désirent louer au cours de l'été prochain, sont invités à se faire inscrire au bureau du Syndicat d'initiative, rue de la République, qui les mettra en rapport avec les locataires éventuels.

Il est rappelé à ces propriétaires que, d'une manière générale, les familles donnent la préférence aux locaux pourvus de l'éclairage électrique, de l'eau de la ville et de water-closets avec chasse d'eau.

Gourdon

Soirée de bienfaisance. — Afin de venir en aide au Dispensaire antituberculeux de Gourdon et à l'œuvre d'hygiène sociale contre la tuberculose en France, le Comité du timbre antituberculeux a décidé de donner une soirée, dite de bienfaisance.

Dans sa réunion à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, il a jeté les bases, pour être exécuté dans la deuxième quinzaine de février, d'un vaste programme récréatif pouvant attirer la population et la faire participer ainsi à l'œuvre sanitaire poursuivie, véritable croisade contre le terrible fléau qu'est la tuberculose. Déjà, le concours si utile de nos diverses sociétés locales est assuré. A la tête de ce mouvement humanitaire, toutes les nobilités tant civiles qu'administratives, s'y sont inscrites.

Un programme des mieux édifiés vient d'être élaboré dans une deuxième réunion. Il sera des plus intéressants. Des personnalités gourdonnaises, de nombreux artistes amateurs ont déjà promis leur gracieux concours.

Etat civil du mois de janvier 1930. — Naissances : Madeleine Ielmini, place St-Jean ; Lucien-Paul-Victor Prat, avenue Gambetta ; Christian-Guy-Joseph Poujade, boulevard Mainioli.

Mariages : Jean-Louis-Antoine-Marcel Guyon, négociant, 25 ans, de Cahors et Marguerite-Anne-Marie Oussel, sans profession, 18 ans, de Gourdon.

Décès : Jeanne Jauvion, sans profession, 73 ans, à Vèzes ; Marie Bastide, sans profession, 57 ans, avenue

Larroumet ; Pierre Laval, chiffonnier, 70 ans, rue de Labastidette ; Jean Billou, 70 ans, retraité, place de l'Hôtel-de-Ville ; Jean Picaudou, cultivateur, 73 ans, à Molière ; Jean Griffoil, cultivateur, 80 ans, à Margès.

Le Vigan

Accidents d'automobile. — Dimanche dernier a été, ici, la journée des accidents. Dans la matinée, vers 10 heures, Mme Lagarde, dite Anou, accompagnée de son petit-fils se trouvait sur la route au milieu du bourg.

Une automobile heurta le petit qui fut renversé. Il n'a pas reçu heureusement de blessure grave, mais seulement quelques égratignures à la face.

Une heure environ après, l'automobile de M. Rigal, agent d'assurances à Gourdon, et le camion de M. Gouloumès, maçon dans la même ville, se sont tamponnés au croisement des routes de Gourdon et de St-Cirq, toujours dans le bourg. Heureusement encore les dégâts sont purement matériels.

Montfaucon

Nos conscrits. — Conscrits de la classe 1929, 2^e fraction : Constant Jean, au Bourg ; Delfau Auguste, à Rassiol ; Pégourié Jérémie, à Coussard ; Rigal Lucien, au Bourg, engagé volontaire au Maroc. Classe 1930, 1^{re} fraction : M. Alfred Grangé, à Eynet ; M. Jean Marc, au Bourg.

Martel

Etat civil du 1^{er} janvier au 5 février. — Naissances : Lucienne-Marie, aux époux Jarrige-Gauchet, place de la Halle ; Yvonne Charnes, au Barry-de-Brives ; Raymond et Raymond, enfants jumeaux, aux époux Verdier-Capelle, domiciliés rue du Cerf ; Laurence, aux époux Verdier-Delbos, à Murel (section de Martel).

Mariage : Germain Baladre, agriculteur, domicilié à Bois-Rocert, commune de Cressensac, et Marie-Juliana Irma Dellac, sans profession, domiciliée à Marcou, commune de Martel.

Décès : Marie Pradelle, veuve Darnis, 79 ans, rue de l'Hospice ; Mélanie Lacroix, célibataire, 24 ans, fille de service à l'hôpital-hospice ; Louise-Antoinette Dellac, épouse Delpech, à la Croix-Mathieu ; Raymond-Elie Roquet, époux Carlux, 50 ans, préparateur en pharmacie, à Gluges (section de Martel) ; Madeleine Faure, veuve Céré, 83 ans, à Gluges ; Hélène-Antoinette Valadié, 76 ans, célibataire, quartier de la Fontanelle ; Maynard (de) Marc-Emmanuel, veuf de Madeleine de La Tour d'Auvergne, 79 ans, à Copeyre ; François Pécouyrol, veuf de Marie Laborie, 83 ans, à la Callopie ; Eugène Rigal, veuf de Joséphine Solinhac, 69 ans, à l'hôpital-hospice ; Marie Castanet, veuve Sourzat, 80 ans, hôpital-hospice de Martel.

Concorès

Accident. — Ces jours derniers, en travaillant à la construction de la route de Bessour à Saint-Clair, M. Ernest Candau, du village de Haute-Serre, a été blessé par un arbre qu'il jetait en bas.

Les blessures qu'il a reçues ne comportent aucun caractère de gravité, mais occasionneront une interruption de travail qui peut être évaluée à une dizaine de jours.

Salviac

La neige. — A la suite d'un vent du Nord-Est très violent, qui n'a cessé de souffler toute la journée de samedi, la neige a fait son apparition dans la nuit, mais un soleil timide certes, mais moins pâle que d'habitude, eut tôt fait de chasser les flocons qui recouvraient les toits de la ville.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort de notre jeune compatriote, Mme Pierre Boyer, née Valérie Galtier, décédée à Bordeaux presque subitement.

Mme Pierre Boyer s'est éteint à l'âge de 37 ans en pleine force.

L'inhumation a eu lieu à Salviac, lundi 10 février, au milieu d'une nombreuse affluence.

A M. Pierre Boyer, ingénieur à Bordeaux, à la famille Boyer d'Agen, à la famille Galtier nous adressons nos bien sincères condoléances.

Léobard

Batue aux sangliers. — Deux battues viennent d'avoir lieu à Léobard, celle de jeudi 6 février pratiquée par un groupe de chasseurs de Léobard, Gourdon et Payrignac fut couronnée de succès.

Un superbe sanglier fut abattu et expédié aussitôt aux Halles centrales.

Dimanche 9 février, un groupe de chasseurs de Costeraste réussit à tuer un autre sanglier au village de Labarde, commune de Léobard.

A ces courageux nemrods nos sincères félicitations.

HALLES DE CAHORS

GRANDE MARQUE CAPÉ BRÉSILIEN
superbes primes
seul Dépositaire pour la Région
Alimentation Halles, Cahors
Téléphone 218

ETES-VOUS FIER D'ÊTRE FRANCAIS ?

Combien de ceux qui s'étonneront d'une aussi impertinente question pourraient se vanter de détenir la source essentielle d'un patriotisme éclairé : une connaissance approfondie de l'histoire de France ?

Ce merveilleux patrimoine de traditions glorieuses que nous en vient toutes les nations, n'est pas douteux, hélas, que lorsque nous ne le méconnaissons pas, nous en ignorons la plus belle part. Nos institutions modernes nous ont fait perdre contact avec ce noble passé, à tel point que son langage nous est devenu, à certains égards, totalement étranger.

C'est ainsi que les blasons ont perdu pour nous, à l'exception de quelques rares savants, toute leur signification. Quel villageois, quel citadin verra dans le blason de sa commune, de sa province ou de sa ville autre chose qu'une fantaisie décorative ou un rébus sans solution et ne plaisanterait la terminologie baroque de sa description héraldique.

Et pourtant, il y a là matière à l'intéresser et l'émouvoir plus que ne l'ont jamais fait les manuels scolaires. Ne suffirait-il pas pour cela de lui rendre sensible le langage des blasons, de lui traduire ces emblèmes, d'évoquer par eux l'histoire épisodique de son coin de terre à laquelle ont participé ses lointains aïeux ?

Ne peut-on pas réveiller pour lui tant d'échos endormis ?

Puis, de là, élargissant la leçon, ne serait-il pas aisé de lui découvrir tout l'enchaînement historique, vérifiant ainsi l'opinion de Gérard de Nerval qui voyait dans l'héraldique « la clé de l'histoire de France ».

Quelle belle et salutaire entreprise ce serait et quel profit on pourrait en tirer pour l'éducation de notre conscience nationale.

Aussi, se réjouit-on de savoir que cette tâche est aujourd'hui activement poursuivie grâce à l'initiative d'une grande société, qui offre au public une édition spéciale de blasons de France.

C'est là un ouvrage considérable pour l'élaboration duquel on a fait appel à des archivistes paléographes éminents, sommités de la science héraldique en France.

Il comprendra des planches de timbres-primés d'une part, et de l'autre des albums luxueux, avec introduction héraldique, destinés à les recevoir et à les expliquer.

L'édition commencée cette année par les albums des blasons des provinces françaises, se poursuivra par une série d'autres volumes comportant les blasons des communes, des corporations, des familles, etc.

C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc.

Ce sera une véritable fortune pour les bibliophiles et les collectionneurs, et chacun pourra puiser dans ces témoignages vivants du passé, de nouvelles raisons d'aimer la France.

Pour tous renseignements, s'adresser aux « Editions des Albums héraldiques Sanka », 54, quai de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

« C'est là une entreprise sans précédent qui marquera en France la renaissance d'une science captivante et sans doute aussi un relèvement sérieux de la culture populaire dans les domaines les plus divers : géographie, histoire générale et locale, sociologie, économie politique, etc. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

Belle pêche !
De New-York. — Le président Hoover a pris, hier, à Long-Kay (Floride), en 30 minutes, 45 livres de poissons.

Monnaie grecque
D'Athènes. — Le Gouvernement grec a décidé de faire frapper en Angleterre 19 millions de drachmes, en pièces d'argent de 5, 2 et 1 drachmes.

Raid d'avion
De Wellington. — L'aviateur néo-zélandais Chichester est arrivé aujourd'hui à Wellington où il a été accueilli par une foule enthousiaste.

L'expédition Byrd est retrouvée
De New-York. — A travers les glaces, le « City of New-York », a réussi à se frayer un chemin pour atteindre Little America d'où il ramènera l'expédition Byrd.

A la Chambre
La Chambre, ce matin, a continué la discussion du budget des P. T. T.

M. Doehle attire l'attention du ministre sur la situation des facteurs et receveurs des départements recouvrés.

M. Candace fait ressortir l'intérêt que présente la radiophonie pour les colonies.

M. Germain Martin répond qu'il se préoccupe de cette question. Il a demandé au général Ferrié de faire des expériences à la Tour Eiffel, en vue de l'organisation d'un réseau colonial de radiodiffusion.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve BOUSQUET, institutrice honoraire à Cahors, Faubourg Cabazat ;

Madame et Monsieur BOUSQUET, instituteurs à Assier ; Madame et Monsieur DELPECH, à Montcuq ; Monsieur René BOUSQUET ont la grande douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Paul BOUSQUET leur fils, frère et beau-frère, survenu à Cahors, le 11 février 1930, et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le 12 février, en l'Église Cathédrale, à 14 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, Faubourg Cabazat, Villa Monrepos.

ON DEMANDE Une bonne

sachant faire la cuisine
S'adresser au Bureau du Journal

PLACEZ VOS CAPITAUX sur Immeubles

hypothèques au porteur à partir de Cinq mille francs

COMPTOIR CENTRAL de prêts et d'obligations hypothécaires 3 et 5, Rue de Metz, PARIS (Xe) Correspondant : C. CHARTROU Agent d'affaires, Figeac

Bonne occasion à saisir PIANO MÉCANIQUE

état neuf, à vendre pour cause de situation de famille S'adresser au Bureau du Journal

À Vendre dans chef-lieu Dép. UN BON FONDS DE BOULANGERIE

très bien situé et bien achalandé avec magasin et appartement bail à volonté, libre de suite S'adresser MICHELET, Immeubles, Cahors.

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR Henry BORDEAUX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. » PASTEUR.

DEUXIEME PARTIE

III
LE JOURNAL D'ALBERT

Elle reprit le cahier avec plus de nervosité, éplânt, cette fois, le moindre indice, comme une sentinelle avertie guette l'ennemi dont elle a peur et qui est signalé.

La suite du journal était datée de Saint-Martin-d'Uriage. L'été venu on avait quitté Paris. Albert, occupé à son Histoire du Paysan, n'éprouvait plus le besoin de noter d'autres sujets, et tout un long fragment se rapportait à sa vie inférieure. Soit qu'il s'habitait à nommer sa tristesse, soit que cette tristesse, augmentant, lui laissât moins de possession de lui-même, il perdait peu à peu, non sans hésitation, cette pudeur qui le rete-

naît de fixer, même pour lui seul, ses intimités, et qui lui avait inspiré jusqu'alors de s'abriter derrière des reminiscences littéraires ou une plainte anonyme :

10 août 1903. — « Maintenant encore le monde est libre pour les grandes âmes. Pour ceux qui sont solitaires ou à deux, bien des places sont encore libres, des places où souffle l'odeur des mers silencieuses.



Ma tête, ma pauvre tête !...

Le souci parfois angoissant des affaires, les préoccupations intenses, les obligations de toutes sortes auxquelles on ne peut pas se dérober, l'obsession des événements, enfin l'agitation incessante de la vie moderne mettent le système nerveux du malheureux citadin à rude épreuve, à trop rude épreuve même, car de plus en plus, les grandes villes sont de véritables pépinières de neurasthéniques. Et l'homme d'affaires, quand il lui arrive d'avoir quelques instants de solitude, se prend la tête à deux mains : « Ma tête, ma pauvre tête ! »

Le fait est que le cerveau, à force d'enregistrer et d'être obligé de retenir trop de choses, semble, par instants, devoir éclater. Quel est, dans ces conditions, l'homme qui résisterait à cette vie infernale sans le secours d'un puissant soutien comme les Pilules Pink ? Il y en a beaucoup, en effet, qui sombreraient fatalement dans la neurasthénie, si les Pilules Pink ne venaient les reconforter, relever leurs forces, apaiser et tonifier leur système nerveux épuisé.

Les Pilules Pink sont un rénovateur des forces hors de pair, parce qu'elles sont non seulement un puissant tonique des nerfs, mais encore un incomparable régénérateur du sang.

Aussi les Pilules Pink sont-elles un des remèdes les plus actifs contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, l'épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph^{ie} P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 francs la boîte, 45 francs les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxé par boîte.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX Réparation Transformation de Fourrures ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard M^{me} BARDY 14, rue Maréchal Foch CAHORS

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns for Cours du 1^{er} Fév. 1929 and Cours du 15 Fév. 1929. Includes sections for Fonds d'Etat, Crédit National, and Crédit Foncier.

Ville de Paris

Table listing various bonds and their prices for the City of Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie

Vient de paraître

« Au Pays des Bombances »

par Ernest LAFON

avec préface de Gustave GUICHES Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baranx en a dit : « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être Quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force de ces expressions qui ont la bonne saveur du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : M. Meyzenc, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ préface de Léon Lafage, illustrations de Mlle Alice Millochau (Nouvelle édition) Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Raymond REY Professeur de l'Université Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à couples d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées

du Midi de la France Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente : A CAHORS LIBRAIRIE MEYZENC LIBRAIRIE GIRMA-RICARD EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau) 1 vol. Prix... 6 fr. En vente : A CAHORS LIBRAIRIE MEYZENC LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemin de fer de Paris à Orléans

Nouvelles cartes pour voyages à 1/2 tarif

En vue de faciliter les déplacements de tourisme ou d'affaires que les voyageurs peuvent avoir à effectuer successivement pendant une période de temps limitée, ainsi que les voyages circulaires d'une certaine étendue et dont les intéressés conserveront à tout moment la faculté de régler l'itinéraire à leur gré, les Grands Réseaux délivrent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif et valables pendant un ou deux mois.

Les cartes peuvent être délivrées à partir d'un jour quelconque du mois, au gré des voyageurs.

Prix des cartes : Pour un mois. — Première classe, 270 fr. 30 ; 2^e classe, 218 fr. 95 ; 3^e classe, 142 fr. 80.

Pour deux mois. — Première classe, 450 fr. 50 ; 2^e classe, 364 fr. 90 ; 3^e classe, 238 fr. 10.

Les cartes d'un mois peuvent être prolongées de quinze jours moyennant un supplément égal au tiers de leur prix normal.

Les voyageurs ont avantage à prendre une carte d'un mois, au lieu de se munir de billets simples, dès que le trajet à parcourir dans une période de trente jours dépasse 1.440 kilomètres en deuxième ou en troisième classe ; pour un parcours de 2.000 kilomètres, la réduction atteint déjà près de 15 0/0. La réduction augmente avec la distance.

Pour plus de détails, se renseigner dans les gares.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrenées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

UNE BONNE NOUVELLE pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans

vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisfont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets : Rocamadour (Lot) de P. Commarmond, Ile Tudy (Finistère) de Hallo, Quiberon (Morbihan) de Symonnd, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : Château d'Amboise (Constant Duvall), La Roque-Gageac et Estaing (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines. — Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente de yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL Ancien Extérieur des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

SERVICE D'HIVER 1929-1930

De Paris à Toulouse par Cahors

Table showing train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, including stops like Brive, Limoges, and Cahors.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table showing train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, including stops like Cahors, Brive, and Paris.

De Cahors à Libos

Table showing train schedules from Cahors to Libos, including stops like Brive and Libos.

De Libos à Cahors

Table showing train schedules from Libos to Cahors, including stops like Libos and Cahors.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table showing train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table showing train schedules from Aurillac to St-Denis-près-Martel.

De Sarlat à Gourdon

Table showing train schedules between Sarlat and Gourdon.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table showing train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table showing train schedules from St-Denis-près-Martel to Le Buisson.

De Gourdon à Sarlat

Table showing train schedules from Gourdon to Sarlat.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table showing train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table showing train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse.

De Cahors à Capdenac

Table showing train schedules from Cahors to Capdenac.

De Capdenac à Cahors

Table showing train schedules from Capdenac to Cahors.